

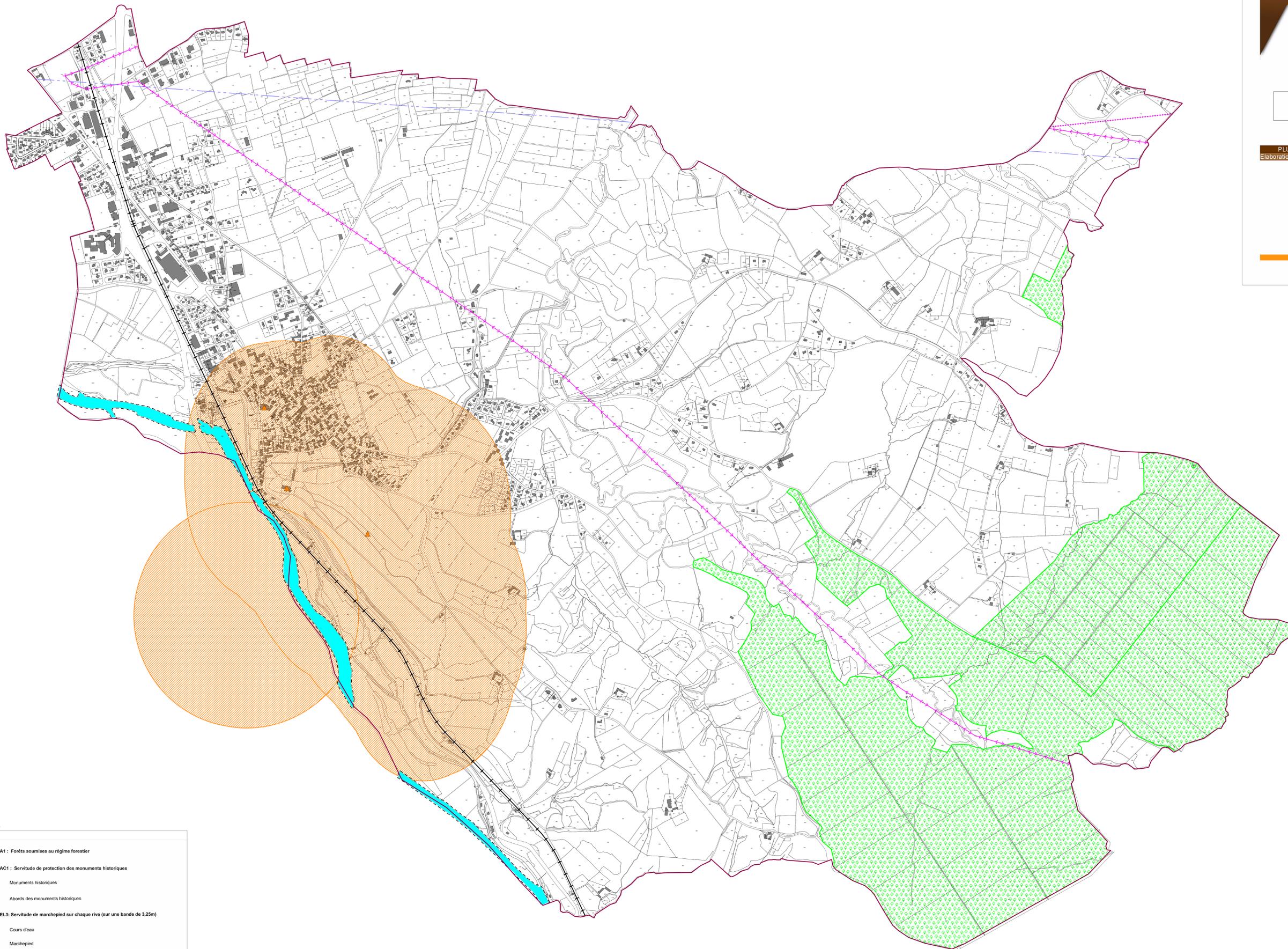
PLAN LOCAL D'URBANISME

5c – PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration	29/04/14	28/10/16	24/01/17

Le Maire,
Jean SAINT-JOSSE

Dossier d'approbation



Source: Cadastre © DDFP

-  A1 : Forêts soumises au régime forestier
-  AC1 : Servitude de protection des monuments historiques
-  Monuments historiques
-  Abords des monuments historiques
-  EL3: Servitude de marchepied sur chaque rive (sur une bande de 3,25m)
-  Cours d'eau
-  Marchepied
-  I3: Servitude relative aux canalisations de gaz
-  I4: Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques
-  PT2 : Servitude de protection des centres radioélectriques contre les obstacles
-  T1 : Servitude relative aux voies ferrées

